

Espace public, Espace à vivre

INTERVENANTS

**Ouverture : Monsieur Frédéric BOURCIER Maire Adjoint de la Ville de Rennes
Chargé de l'Urbanisme**

La ville tout simplement

Gilbert LIEUTIER qui a été président de Rue de l'Avenir de 2008 à 2013 a travaillé comme ingénieur au Centre d'Etudes des Transports et de l'Equiperment de la région PACA en tant que Chef de projet en déplacements urbains. Il était également le correspondant vélo du C.E.T.E. et spécialiste des villes italiennes et notamment des zones à trafic limité qui existent en Italie pour les centres des villes qui ont souvent un important patrimoine urbain et sont de cette manière protégés. Il a fait partie de l'association ADAVA qui s'occupe de promouvoir l'usage du vélo et des autres modes alternatifs à l'auto dans le Pays d'Aix et a été membre de l'association APROVEL qui a les mêmes objectifs à Salon de Provence. Il a piloté l'argumentaire sur la Ville à 30 qui a été diffusé à l'occasion de la conférence de presse donné le 8 février 2013 par plusieurs associations pour lancer en France l'Initiative citoyenne européenne pour une ville à 30 km/h. Son intervention a pour objectif, après une dérive d'un demi-siècle, de nous inviter désormais, à «Oser la ville à vivre ! »

gilbert.lieutier@wanadoo.fr

A / L'ESPACE PUBLIC UN BIEN COMMUN 9h 30 10h 45

Espace public, Espace à vivre

Anne FAURE, urbaniste, est désormais depuis le 9 mars 2013 présidente de Rue de l'Avenir. Elle anime le bureau d'études ARCH'URBA qui mène des études pour les collectivités territoriales et des travaux de recherche. Elle s'intéresse depuis longtemps aux relations entre aménagement et transport, et a participé à l'équipe de suivi des opérations «Ville plus sûre, quartiers sans accidents». L'urbanisme durable, la pratique de l'espace public, les modes actifs, sont les principales thématiques des études et recherches qu'Anne Faure a menées. Sa dernière publication «Commerces et zone à priorité piétonne » a été réalisée pour le CERTU en février 2011.

Son intervention d'aujourd'hui « Espace public Espace à vivre » a pour objectif de donner un cadre à cette journée à partir d'un constat sur l'espace public vécu et de faire comprendre la démarche de Rue de l'avenir pour un espace public lieu de vie à partir des derniers travaux de l'association.

Arch.urba@orange.fr

Une nouvelle logique d'aménagement et d'exploitation des espaces publics

Gilles BLANCHARD est responsable du Groupe Sécurité Routière du Centre d'études techniques de l'Équipement de l'Ouest. Ce groupe a mené différents travaux dans la région qu'il s'agisse de diagnostics urbains en rapport avec l'accidentalité, de projets d'aménagements urbains liés en particulier à la modération de la circulation, de réalisation de plans de mobilité ou de schéma vélos ou d'évaluation de dispositifs ou en matière d'action publique. C'est l'animateur pour la Zone Ouest du programme "Une Voirie pour Tous" qui, avec l'appui de différents partenaires locaux (CNFPT, CVRH, AITF, ATTF, ADTD, URCAUE, CICF, Agence d'Urbanisme, DREAL et DDT-M) organise chaque année plusieurs journées techniques comme par exemple il y a trois ans à Rennes sur la sécurité aux abords des établissements scolaires, en 2012 sur les zones de rencontre Caulnes-(Côtes-d'Armor), et les aménagements cyclables à la Flèche(Sarthe).

Son intervention permettra de saisir l'évolution possible vers un aménagement urbain favorisant l'apaisement des comportements si des choix clairs sont faits.

Gilles.blanchard@developpement-durable.gouv.fr

Espaces publics, mobilités et périurbanité

Bruno LE CORRE est chargé de mission mobilité à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR) et a été l'un des animateurs d'une série de séminaires sur le périurbain (dans lequel vivent 25% des français). Il vient sur ce sujet de contribuer à une publication de Place Publique « Ca bouge dans le périurbain ! »

Beaucoup d'initiatives ont été prises en matière de transports publics, de modération de la circulation, de modes actifs dans le centre des agglomérations. Mais dans le périurbain alors que la mobilité est la forme du mode de vie et qu'elle est caractérisée par une prise en charge quasi exclusive par la voiture quels constats est-il possible de faire et quels pistes de changement est-il possible d'identifier pour une urbanité renouvelée ? Telle est le sujet qui sera abordé par Bruno LE CORRE

b.lecorre@audiar.org

B / LA MOBILITE : OSONS « LA VILLE A 30 » 11h 12h 50

La démarche ville 30 : exemples en Europe de démarches innovantes et enseignements

Alain ROUILLER est Vice Président de Rue de l'Avenir Suisse. Rue de l'Avenir France a été créée en 1988 et à l'époque Alain Rouiller nous a donné l'autorisation de prendre ce nom qui existait déjà en Suisse. Depuis nous avons gardé le contact et nous avons eu des échanges ou des rencontres épisodiques.

Depuis 5 ans grâce à lui et à Jacques Hennebert Président d'honneur de Rue de l'Avenir France nous coopérons dans le cadre d'un réseau francophone intitulé « Réseau Rues » et qui réunit des experts français, belges, canadiens, luxembourgeois et suisse. Ce réseau organise des réunions de travail et des visites. Alain Rouiller est un expert reconnu sur le plan international et a accompli en tant que permanent à l'Association Transports Environnement et Vice Président de Rue de l'Avenir Suisse un travail considérable, en particulier d'information, pour faire évoluer la situation dans son pays en ce qui concerne la place dans l'espace public des personnes vulnérables et pour faire connaître les aménagements pionniers. Il organise chaque année des visites de lieux intéressants et connaît bien la situation des villes pionnières en Europe en ce qui concerne la modération de la circulation.

Son intervention aura pour objectif de montrer la diversité des approches et la convergence des objectifs d'un certain nombre de villes qui ont adopté une démarche Ville 30 en Europe " Il présentera ainsi un certain nombre de réalisations innovantes en Europe dans les zones à vitesse limitée".

Vice-president@rue-avenir.ch

Démarche ville à 30kmh, la hiérarchisation des voies, la participation des habitants

Vincent DULONG est maire adjoint d'Angers en charge de la voirie, de la mobilité et des déplacements. Il assure la responsabilité de la mise en œuvre des orientations de la ville d'Angers : « **Angers : Ville 30 en 2014 !** » et a préparé en amont la décision en privilégiant une démarche participative. Rue de l'Avenir en la personne de Jean Paul CAMBERLIN a coopéré en septembre et octobre 2012 au lancement de la démarche et assisté aux inaugurations de totems L'intervention de Vincent DULONG abordera le travail fait avec les habitants, en particulier en ce qui concerne la hiérarchisation des voies, et le sens de l'engagement de la ville d'Angers pour une limitation à 30kmh de la vitesse en milieu urbain.

Vincent.dulong@ville.angers.fr

Table ronde l'apaisement des villes : un gage de développement ?

V. Frédéric HERAN est maître de conférences en économie à l'Université de Lille 1. Ces recherches portent sur les nuisances des transports, la dépendance automobile et les modes actifs (marche et vélo). Il a publié en 2011 : "La ville morcelée. Effets de coupure en milieu urbain" et termine actuellement un autre ouvrage sur "Le retour de la bicyclette. Une histoire du vélo utilitaire dans les politiques de déplacement en Europe de 1817 à 2050".

Il sait remettre en cause, à l'aide d'une argumentation rigoureuse et stimulante, le discours dominant qui considère la vitesse comme indispensable au développement économique des villes. C'est la personne qui convenait pour introduire et animer le débat sur le thème « l'apaisement des villes : un gage de développement » avec Pascale LOGET et Vincent DULONG

Frederic.heran@univ-lille1.fr

Vincent DULONG

Pascale LOGET est conseillère municipale de la ville de Rennes déléguée aux espaces publics et au Code de la rue. Elle mène un travail de fond sur la question du partage de l'espace public afin que l'application des principes et mesures du code de la rue soit une réalité au quotidien pour que les habitants de Rennes bénéficient d'une ville plus sûre. A l'issue d'une concertation avec les associations une Charte « code de la rue » a été adoptée et un concours « Code de la rue » a permis depuis deux ans d'élargir l'audience de cette démarche grâce à des modalités originales et innovantes sur le plan des initiatives et des modalités pédagogiques.

Elle a, dès sa présentation, il y a un an soutenu auprès de ses collègues de Rennes et de Rennes métropole le projet de rencontre présenté par Rue de l'Avenir.

p.loget@ville-rennes.fr

C/ LA MOBILITE : TRANSPORTS EN COMMUN, MARCHE ET USAGE DU VELO
14h 16h 45

L'incendie du Pont Mathilde à Rouen : changer ses habitudes c'est possible !

Jean Paul CAMBERLIN a été président de Rue de l'Avenir de 2005 à 2008. Il en est l'actuel secrétaire général et le correspondant local à Rouen. Au-delà de son action importante au bon fonctionnement de l'association, il contribue par sa connaissance large des questions d'écologie urbaine à faire évoluer la culture de Rue de l'Avenir. Il n'hésite pas à faire à plusieurs reprises sur deux mois à faire le trajet Rouen Angers pour témoigner de la pertinence d'une démarche Ville 30.

Aujourd'hui il lui a été demandé de faire partager les bonnes questions posées et l'intérêt des solutions qui, dans l'urgence, ont été trouvées à la suite de l'accident du Pont Mathilde à ROUEN car « Changer ses habitudes, c'est possible ! »

camberlin@wanadoo.fr

Le Plan piéton de Strasbourg

Frédéric HERAN a accepté de présenter les éléments essentiels du Plan Piéton compte tenu de l'absence de Jean Luc MARCHAL.

Retour sur la visite effectuée la veille

Espace piéton, le Collectif Handicap 35 et Rayons d'action sont trois associations bien connues des Rennais qui ont activement contribué à la préparation de cette rencontre et ont permis la mise au point des différents parcours piétons ou cyclistes des visites qui ont été faites hier. Elles sont partenaires de cette rencontre et vont se présenter et rendre compte de leurs observations et réflexions à la suite des visites qu'elles ont guidées et accompagnées.

espacepieton@espacepieton.org

Schéma intercommunal des déplacements, quel espace public pour les communes de moins de 20 000 habitants ?

*Bruno CALVE est chargé de mission à Rennes Métropole et accompagne en particulier les projets concernant les modes actifs dans les différentes communes de l'agglomération de Rennes. Il nous permettra avec la contribution de **Madame Sylvie EPAUD** Maire de Noyal-Chatillon-sur-Seiche (6000 hab) de comprendre comment une démarche globale permet, pour des communes de moins de 20 000 habitants, de concevoir un espace public plus sûr et mieux partagé.*

b.calve@agglo-rennesmetropole.fr

Clôture : Guy JOUHIER Vice-Président de Rennes Métropole délégué aux transports et aux infrastructures

Animatrice : Catherine VOURC'H catherine.vourch@orange.fr